

## **Etats parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949**

### **Etats parties aux Protocoles du 8 juin 1977**

*Listes arrêtées au 31 décembre 1983*

Nous donnons ci-après les listes chronologiques, arrêtées au 31 décembre 1983, des Etats qui sont devenus parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949 pendant ces trois dernières années (1981-1982-1983) et de tous les Etats qui sont devenus parties aux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949, adoptés le 8 juin 1977.

Le nom des Etats est indiqué en abrégé et le numéro dans la première colonne des listes n'a qu'une signification pratique, pour faciliter la référence. La liste des Etats parties aux Conventions commence au numéro 146, pour tenir compte des 145 Etats devenus parties aux Conventions dans les années précédentes (dont on trouvera la liste dans la Revue internationale de la Croix-Rouge, juillet-août 1982).

La numérotation des Etats parties aux Protocoles est divisée en deux colonnes, la première donne le nombre des Etats parties au Protocole I, la deuxième le nombre des Etats parties au Protocole II.

Dans la troisième colonne, on indique par une initiale le type de l'acte officiel reçu par le dépositaire, à Berne: R - ratification; A - adhésion; S - déclaration de succession.

Dans la quatrième colonne, on signale si l'Etat dépositaire a fait des réserves à l'application des Conventions ou des Protocoles, ou des déclarations particulières, et, par l'abréviation « Commission int. », s'il a accepté la compétence de la Commission internationale d'établissement des faits, prévue à l'article 90, paragraphe 2, du Protocole I.

## Etats parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949

	DATE OFFICIELLE DE L'ENREGISTREMENT	TYPE DE L'ACTE REÇU	REMARQUES
<b>1981</b>			
146 Tuvalu	19 février	S-effet dès 1.10.78	
147 Saint-Vincent- et-Grenadines	1 <sup>er</sup> avril	A	
148 Grenade	13 avril	S-effet dès 7.2.74	
149 Iles Salomon	6 juillet	S-effet dès 7.7.78	
150 Sainte-Lucie	18 septembre	S-effet dès 22.2.79	
151 Commonwealth de la Dominique	28 septembre	S-effet dès 3.11.78	
<b>1982</b>			
152 Rép. de Vanuatu	27 octobre	A	
<b>1983</b>			
153 Rép. du Zimbabwe	7 mars	A	
154 Rép. populaire Mozambique	14 mars	A	
155 Namibie (Conseil des Nations Unies pour)	18 octobre	A	

Au 31 décembre 1983, 155 Etats étaient parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949.

## Etats parties aux Protocoles du 8 juin 1977

PROTOCOLES		DATE OFFICIELLE			TYPE DE	REMARQUES
I	II	DE	L'ENREGISTREMENT	L'ACTE REÇU		
<b>1978</b>						
1	1	Ghana	28 février		R	
2	2	Libye	7 juin		A	
<i>Entrée en vigueur des Protocoles : 7 décembre 1978</i>						
3	3	Salvador	23 novembre		R	
<b>1979</b>						
4	4	Equateur	10 avril		R	
5	5	Jordanie	1 mai		R	
6	6	Botswana	23 mai		A	
7		Chypre	1 juin		R	Protocole I seul
8	7	Niger	8 juin		R	
9	8	Yougoslavie	11 juin		R	Déclaration
10	9	Tunisie	9 août		R	
11	10	Suède	31 août		R	Réserve Commission int.
<b>1980</b>						
12	11	Mauritanie	14 mars		A	
13	12	Gabon	8 avril		A	
14	13	Bahamas	10 avril		A	
15	14	Finlande	7 août		R	Réserve; déclara- tions; Comm. int.
16	15	Bangladesh	8 septembre		A	
17	16	Laos	18 novembre		R	
<b>1981</b>						
18		Viet Nam	19 octobre		R	Protocole I seul
19	17	Norvège	14 décembre		R	Commission int.
<b>1982</b>						
20	18	Corée (Rép.)	15 janvier		R	Déclaration
21	19	Suisse	17 février		R	Réserves Commission int.
22	20	Maurice	22 mars		A	
23		Zaïre	3 juin		A	Protocole I seul

24	21	Danemark	17 juin	R	Réserve
25	22	Autriche	13 août	R	Commission int.
26	23	Sainte-Lucie	7 octobre	A	Commission int.
27		Cuba	25 novembre	A	Protocole I seul

### 1983

28	24	Tanzanie	15 février	A	
29	25	Emirats arabes unis	9 mars	A	
30		Mexique	10 mars	A	Protocole I seul
31		Mozambique	14 mars	A	Protocole I seul
32	26	St. Vincent-et-Grenadines	8 avril	A	
33	27	Rép. pop. de Chine	14 septembre	A	Réserve
34	28	Namibie (Conseil des Nations Unies pour	18 octobre	A	
35	29	Rép. pop. du Congo	10 novembre	A	
36		Rép. arabe syrienne	14 novembre	A	Protocole I seul
37	30	Bolivie	8 décembre	A	
38	31	Costa Rica	15 décembre	A	

Au 31 décembre 1983, 38 Etats étaient parties au Protocole I et 31 au Protocole II.